

APPEL À PROJETS « RECHERCHE EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE » ANNÉE 2012-2013

Note de cadrage

Remise des dossiers de candidature au plus tard le : lundi 1er octobre 2012

- I. Contexte
- II. Modalités de l'appel à projets
- III. Dossier à constituer
- IV. Annexes

I. CONTEXTE

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, la santé environnementale « comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de vie qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures ».

Depuis 2004, la Région Poitou-Charentes a fait de l'excellence environnementale, de la promotion d'une agriculture raisonnable et durable, et de la santé, des priorités, et met en oeuvre des actions innovantes dans ces domaines, contribuant ainsi au développement de la croissance verte en région :

- mise en place du Plan régional Objectif Zéro Pesticides 2009-2015, adopté le 4 mai 2009, dont un des objectifs est d'améliorer la connaissance et la recherche sur les pesticides et notamment sur le lien existant entre pesticides et santé,
- participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre du 2ème Plan régional Santé Environnement (PRSE)
 Poitou-Charentes 2011-2014,
- réalisation en 2010 d'un état des lieux cartographique afin de comparer les lieux de cultures, l'utilisation de pesticides et la sur-représentation de certaines pathologies (cancers et maladies neurodégénératives) parmi la population agricole active et retraitée, en région,
- soutien à l'association « Phyto-victimes », association nationale de défense des victimes des pesticides créée en Charente.

Pour poursuivre ces actions, la Région lance, pour 2012-2013, un <u>appel à projets « Recherche en santé environnementale »</u> afin d'améliorer la connaissance des liens entre l'environnement et la santé mais également d'identifier des actions de prévention et des recommandations à destination des acteurs et des réseaux.

II. MODALITÉS DE L'APPEL À PROJETS

1. Objectifs transversaux

- Renforcer les connaissances sur l'impact des facteurs environnementaux sur la santé ainsi que leurs interactions dans la survenue, l'évolution, la prévention et la prise en charge de certaines pathologies,
- Mieux connaître l'incidence de ces pathologies, leurs variations géographiques, temporelles et dans les différents groupes de population.

2. Axes de travail

Au regard des priorités émises par la Région pour la mise en oeuvre du PRSE 2, les projets proposés devront s'inscrire a minima dans un des axes et sous-axes suivants :

- x Axe 1 : Impacts sur la santé des microparticules émises par le transport automobile Sous-axe 1.1 : microparticules et pathologies respiratoires et cardio-vasculaires Sous-axe 1.2 : microparticules et cancers
- x Axe 2 : Pathologies en lien avec la présence de pesticides dans l'air, l'eau, le sol et l'alimentation Sous-axe 2.1 : pesticides et cancers Sous-axe 2.2 : pesticides et maladies neuro-dégénératives
- Axe 3 : Environnement et perturbations endocriniennes
 Sous-axe 3.1 : perturbateurs endocriniens et cancers hormono-dépendants
 Sous-axe 3.2 : perturbateurs endocriniens et troubles de la reproduction
- x Axe 4 : Qualité de l'air intérieur (habitat, lieux de travail, écoles, commerces...)

 Sous-axe 4.1 : air intérieur et pathologies respiratoires et allergiques

 Sous-axe 4.2 : air intérieur et cancers

3. Champs de l'appel à projets

a) Populations cibles

Les projets pourront s'intéresser aux impacts de l'environnement sur la santé dans la population générale ou sur certaines populations spécifiques particulièrement exposées ou sensibles (exemple : pesticides et population agricole, pesticides et populations péri-urbaines, microparticules et santé de l'enfant...).

b) Type de projets éligibles

- Les études étiologiques visant à mieux connaître le rôle des déterminants environnementaux dans la genèse des pathologies ciblées;
- Les études épidémiologiques sur les liens entre environnement et santé en Poitou-Charentes;
- Les études sur les mécanismes biologiques impliqués (toxicologie, biologie moléculaire, microbiologie, immunologie...).

A noter que pourront être soutenus :

- les études de faisabilité, en amont d'un projet de recherche, qui visent à explorer une approche novatrice dont la faisabilité n'est pas assurée;
- les projets de recherche s'appuyant sur une démarche méthodologique maîtrisée permettant d'offrir un bon niveau de garantie de l'atteinte des objectifs;
- les études de quantification et de qualification des pesticides dans l'air intérieur de l'habitat en milieu rural et péri-urbain et plus largement de la qualité de l'air intérieur de l'habitat et des établissements recevant du public (lieux de travail, écoles, commerces...).

c) Les établissements bénéficiaires

- Les établissements de recherches publics de la région (unités INSERM, CNRS, universités...);
- Les établissements extra-régionaux ne sont pas éligibles à l'appel à projets mais peuvent être partenaires d'un projet dont un laboratoire régional serait le pilote;
- Les centres techniques de surveillance de la qualité de l'environnement en association avec des établissements de recherche publics.

d) Durée des programmes

- Études de faisabilité : 1 an maximum
- Projets de recherche: plus d'un an, en deux phases (a minima) pour permettre un bilan à mi-parcours.
 Ce bilan sera remis sous forme de rapport intermédiaire et conditionnera l'engagement financier de la Région pour la seconde phase du projet (50%).

4. Financement

La Région affecte à cet appel à projets une enveloppe globale maximale de 200 000 € pour 2012-2013.

L'intervention de la Région (subvention) sera plafonnée à 80% du budget total du projet, avec une limite maximale de 50 000 € par projet. Les fonds régionaux seront affectés en totalité aux équipes de recherche retenues et couvriront spécifiquement les frais liés au projet.

Les porteurs de projets retenus au présent appel à projets seront incités à solliciter des fonds européens FEDER auprès des services de l'État au titre de l'axe 1 du programme opérationnel 2007-2013 (mesure 1 « soutenir les activités de recherche et développement dans les laboratoires universitaires et les centres de recherche »), en complément des fonds régionaux.

Nature des dépenses éligibles :

Les financements accordés pourront couvrir des dépenses d'équipement et de fonctionnement. Par contre, les dossiers ne peuvent se limiter aux seules dépenses d'équipement :

 les dépenses d'équipement, engagées par les laboratoires publics dans le cadre du projet, sont éligibles au soutien régional. Leur montant devra être limité.

- les dépenses de fonctionnement ci-dessous, engagées par les laboratoires publics dans le cadre du projet, sont éligibles au soutien régional :
 - les salaires et charges sociales uniquement des personnels contractuels non titulaires (CDD, post-doctorants, stagiaires),
 - o les fournitures strictement nécessaires au projet,
 - les frais réels liés à des travaux de terrain en région Poitou-Charentes et déplacements liés au projet de recherche,
 - la sous-traitance externe (au sens juridique du terme, la prestation étant assurée par une PME-PMI, le paiement étant assuré sur production de factures). Les dépenses de soustraitance ne peuvent excéder 40% des dépenses de fonctionnement. La subvention régionale ne peut excéder 50% du coût de cette ligne de fonctionnement.

5. Critères de sélection des projets

La sélection opérée par la Région sur les dossiers présentés s'appuiera sur les critères ci-dessous :

- La pertinence de l'approche du lien entre environnement et santé;
- Les attendus de la proposition en ce qui concerne l'apport de connaissances sur les interactions entre l'environnement et la santé et leur utilisation ultérieure dans la mise en oeuvre d'actions opérationnelles de prévention et de recommandations à destination des acteurs et des réseaux;
- La qualité scientifique du projet, en s'attachant en particulier à la contribution du projet, aux avancées scientifiques du secteur et à l'adéquation de la méthodologie choisie;
- La structuration et la gouvernance du projet par la qualité du partenariat aux différentes étapes des travaux;
- Les modalités proposées pour une exploitation et une vulgarisation régionale des résultats (à des fins de diffusion et d'application permettant à terme d'améliorer la santé de la population) et pour la lisibilité de l'avancement des travaux;
- La pertinence de la problématique de recherche par rapport aux orientations et travaux nationaux ou européens et mondiaux;
- Le respect des critères de recevabilité administrative.

6. Procédure de sélection des projets

<u>Phase 1</u>: Comité de pré-sélection composé d'élus régionaux, des services de la Région (Direction Environnement, Agriculture, Eau et Habitat, ; Enseignement supérieur ; Direction Territoires, Santé, Handicap) et de 2 experts scientifiques hors région. Cette pré-sélection sera opérée sur dossier à partir des éléments transmis par les porteurs de projet, sur la base des critères de sélection énoncés au point 5.

<u>Phase 2</u>: Comité de sélection avec audition des porteurs de projets pré-sélectionnés en phase 1, pour déterminer les projets retenus. Ce comité de sélection serait composé des membres du comité de pré-sélection élargi aux institutionnels (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et Agence Régionale de Santé (ARS)), aux observatoires régionaux de la santé et de l'environnement (ORS et ORE) ainsi qu'aux conseils scientifiques (universités, CNRS, INSERM, ANSES, IFREMER...) et/ou au service recherche du CHU pour validation de la pertinence scientifique des sujets proposés.

La décision définitive de soutien des projets relèvera de la Commission Permanente ou de la Session du Conseil Régional.

7. Calendrier et procédure de soumission des projets

- Juillet 2012 : lancement de l'appel à projets
- 1er octobre 2012 : date limite de réception des projets
- Fin octobre 2012 : comité de pré-sélection
- Mi-novembre 2012 : comité de sélection
- Janvier 2013 : décision du Conseil Régional sur l'affectation des subventions aux établissements retenus
 - x Les projets devront être transmis en 3 exemplaires <u>au plus tard le lundi 1er octobre 2012</u> (date de la poste faisant foi) à :

Région Poitou-Charentes Laurent Hervier Direction Territoires, Santé, Handicap Service Santé/Handicap 15, rue de l'Ancienne Comédie – BP 575 86021 Poitiers Cedex

x Un exemplaire au format numérique sera également adressé à l'adresse suivante :

I.hervier@cr-poitou-charentes.fr

Les dossiers arrivés au-delà du lundi 1er octobre 2012 ou incomplets seront jugés irrecevables et ne seront pas traités.

III. DOSSIER À CONSTITUER

Pour être recevable, le dossier devra être constitué des éléments suivants :

- Lettre de demande de subvention signée par la personne ayant qualité pour engager l'établissement demandeur, sur la base du modèle présenté en annexe 1.
- Dossier de demande de subvention dûment complété (parties A à G), présenté en annexe 2.

Annexe 1 : Modèle de lettre de demande de subvention

Madame la Présidente du Conseil Régional Poitou-Charentes Région Poitou-Charentes 15, rue de l'Ancienne Comédie – BP 575 86021 Poitiers Cedex

Objet : demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets régional « Recherche en santé environnementale » 2012-2013

Madame la Présidente,

Son coût total est de X € et appellerait un apport de la Région de X €.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'expression de ma considération distinguée.

Fait à, le

Nom - prénom, fonction Signature Cachet de l'établissement

6/25



Appel à projets « Recherche en santé environnementale » 2012-2013 PARTIE A – FICHE ADMINISTRATIVE

Titre du projet de recherche (maximum 120 caractères):
Acronyme ou titre court (12 caractères):
, conjunction and the control of the
Établissement Public de Recherche ou d'Enseignement Supérieur (gestionnaire du projet):
Adresse:
Établissement Financier (si différent de l'Etablissement Public de Recherche ou d'Enseignement Supérieur):
Adresse:
Adioso
Laboratoire demandeur :
Laboratorie demandeur .
Numéro :
Adresse:
Site Internet :
Directeur : Téléphone :
Courriel:Site Internet (si page personnelle):
Responsable du projet :
Téléphone :
Courriel:
Site Internet (si page personnelle):
Durée du projet :
Rattachement du projet au(x) axe(s) et sous-axe(s) de l'appel à projets Autre(s) thématique(s)
(cf note de cadrage): supplémentaire(s) éventuellement:
□ Axe 1 : ⇒ □ Sous-axe 1.1
⇒ □ Sous-axe 1.2
□ Axe 2: □ Sous-axe 2.1
⇒ □ Sous-axe 2.2
□ Axe 3: □ Sous-axe 3.1
⇒ □ Sous-axe 3.2
□ Axe 4: □ Sous-axe 4.1
⇒ □ Sous-axe 4.2
Coût global du projet (en €) :
Subvention sollicitée à la Région pour la totalité du projet (en €) :



Appel à projets « Recherche en santé environnementale » 2012-2013 FICHE RÉSUMÉ

Titre du projet de recherche (maximum 120 caractères) :	
	••••
Laboratoires partenaires (préciser les noms et coordonnées des responsables):	
Partenaires industriels (préciser les noms et coordonnées des responsables):	
	••••
Partenaires institutionnels (préciser les noms et coordonnées des responsables):	
	••••
	••••
Résumé du projet (maximum 1800 caractères /10 lignes ; un effort de vulgarisation est demandé afin que ce texte puisse être	
compris par des non-spécialistes.):	
and the second s	

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

(2	012	2 2013		2014		Total
(en K€)	Inv.	Fonct.	Inv.	Fonct.	Inv.	Fonct.	
Établissement porteur							
Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie (MENRT)		li .					
Organismes de Recherche <i>(à préciser)</i> □ □							
Partenaires industriels (à préciser)							
Partenaires institutionnels (à préciser)							
Autres (à préciser)							
Région Poitou-Charentes (RPC)							
Total Général (T)		I					
Taux d'intervention (%) : RPC/T							



PARTIE B - FINANCEMENT DU PROJET

I - BUDGET GLOBAL DU PROJET

Le budget doit être présenté en K€. Les chiffres après la virgule ne seront pas pris en compte. Il est rappelé que le financement de la Région ne peut couvrir des charges statutaires des laboratoires.

EMPLOIS	MONTANT (en K€)	RESSOURCES	MONTANT (en K€)
a - <u>FONCTIONNEMENT</u> (TTC) (à détailler)		a - FONCTIONNEMENT (TTC) • Établissement • M.E.N.R.T. • Organismes de recherche (à préciser): □	
SOUS TOTAL (a)		SOUS TOTAL (a)	
b - INVESTISSEMENT (préciser TTC ou HT selon régime TVA ; préciser liste du matériel)		b - INVESTISSEMENT (préciser TTC ou HT selon régime TVA) • Établissement • M.E.N.R.T. • Organismes de recherche (à préciser):	
SOUS TOTAL (b)		SOUS TOTAL (b)	
TOTAL GENERAL (a+b)		TOTAL GENERAL (a+b)	

II - ESTIMATION PRÉCISE DES DÉPENSES PRÉVUES

Détail de la demande en fonctionnement

NATURE DE LA DÉPENSE (à détailler par catégorie)	IDENTIFICATION	NOMBRE	MONTANT (en K€)
Dépenses de personnel Cadre permanent Non cadre permanent			
Cadre non permanent Non cadre non permanent Autre (à préciser)			
Prestations de service internes •			
Prestations de service externes			
•			
Autres dépenses (à préciser) •			
•			
TOTAL			

Demande en investissement

Les devis ne doivent pas être joints au dossier, mais doivent être conservés par le demandeur. En revanche, ils devront être fournis sur demande des services de la Région Poitou-Charentes.

NATURE DE L'ÉQUIPEMENT (à détailler par catégorie)	RÉFÉRENCE DU FOURNISSEUR ET DU MATÉRIEL (avec spécifications techniques) suivant devis	MONTANT (en K€) H.T. ou TTC suivant régime TVA
Matériel de laboratoire		
•		
•		
•		
•		
Électronique, système de		
commande et de		
visualisation, capteur,		
0		
•		
•		
•		
Traitement de l'information		
(ordinateur,)		
•		
•		
•		
•		
Autres (à préciser)		
•		
•		
•		
•		
TOTAL		



PARTIE C – COMPÉTENCES DES ÉQUIPES INTERVENANT DANS LE PROJET DE RECHERCHE – POLITIQUE DE VALORISATION

I – PERSONNELS IMPLIQUÉS DANS LE PROJET DE RECHERCHE ET MOYENS DE RECHERCHE CONSACRÉS

Il vous est demandé de foumir le nom - prénom, la qualification (enseignant-chercheur, chercheur, doctorant, ingénieur, technicien, administratif,...) et le courrier électronique de chaque membre prenant part au projet de recherche, ainsi que les moyens de recherche consacrés, en les classant par établissement, laboratoire et équipe de recherche. Ajouter des cases si nécessaire.

🔖 Données relatives au laboratoire demandeur :

- Personnels impliqués :
- Moyens de recherche consacrés (liste du matériel lourd en propre ou en commun)

♦ Données relatives aux laboratoires partenaires :

LABORATOIRES	PERSONNELS IMPLIQUÉS	MOYENS DE RECHERCHE CONSACRÉS (liste du matériel lourd en propre ou en commun)
Laboratoire 1	-	-
	-	-
	-	-
Laboratoire 2	-	.
		-
	Œ	=
Laboratoire 3	-	-
	*	
		-

Ajouter des lignes si nécessaire

II – THÈSES ET DEA AU SEIN DU LABORATOIRE DEMANDEUR (POUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES)

Nombre de thèses :

	2010	2011	2012
Avec un financement de la Région			
Avec un financement ministériel (préciser le Ministère)			
Avec un financement autre (préciser la source)			
Sans financement extérieur			

♦ Thèses se rapportant au projet de recherche :

Préciser, pour chaque thèse, le sujet, le nom de l'étudiant et du directeur de thèse. Ajouter des cases si nécessaire.

2010	
2011	
2012	

♦ Nombre de DEA se rapportant au projet de recherche :

Préciser, pour chaque DEA, le sujet et le nom de l'étudiant. Ajouter des cases si nécessaire.

2010	
2011	
2012	

III – PUBLICATIONS DES ÉQUIPES PARTICIPANT AU PROJET DE RECHERCHE (POUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES)

🦻 Nombre de publications des équipes intervenant dans le projet de recherche :

	2010	2011	2012
Publications dans revues à comité de lecture			
Communications			
Conférences - invités			

Publications se rapportant au projet de recherche

- Publications dans revues à comité de lecture
- Communications
- Conférences invités

Préciser, pour chaque publication, les auteurs, le titre, les références et l'année. Parmi les auteurs, souligner ou mettre en gras ceux participant au projet de recherche. Ajouter des cases si nécessaire.

2040	
2010	
2011	
2012	

IV – FINANCEMENTS RÉGIONAUX ACCORDÉS AUX ÉQUIPES PARTICIPANT DANS LE PROJET DE RECHERCHE (POUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES)

Il vous est demandé de fournir, pour les 3 dernières années, un tableau précisant, pour chaque financement régional octroyé, le dispositif, le titre du projet, le nom du porteur, le laboratoire, l'année d'obtention, le montant et la durée.

V – CONTRATS DE RECHERCHE INDUSTRIELS DES ÉQUIPES PARTICIPANT AU PROJET DE RECHERCHE (POUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES)

Il s'agit de préciser, pour les 3 demières années, les contrats de recherche obtenus avec des entreprises ou des institutions. Indiquer les noms des entreprises ou institutions, le titre du projet, le nom du porteur, le laboratoire, l'année d'obtention et la durée.

VI - CONTRATS DE RECHERCHE EUROPÉENS DES ÉQUIPES PARTICIPANT AU PROJET DE RECHERCHE (POUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES)

Il s'agit de préciser, pour les 3 dernières années, les contrats de recherche européens :

- auxquels participent les équipes impliquées dans le projet (indiquer le titre du projet, le nom du porteur, le laboratoire, la durée et le degré d'implication des équipes au projet),
- coordonnés par les équipes impliquées dans le projet (indiquer le titre et le numéro du projet, le nom du porteur, le laboratoire, la date d'obtention du programme, la durée et le renvoi au site Internet correspondant).

VII - POLITIQUE DE VALORISATION DES RÉSULTATS ÉMANANT DE LA RECHERCHE

Il s'agit de préciser la démarche de valorisation des résultats du projet de recherche et en particulier les objectifs en terme de :

- publications,
- organisation de colloques,
- participations à des colloques,
- brevets,
- autres (à préciser).

Dans le cas d'un partenariat industriel, il s'agit d'expliquer quels accords ont été définis avec l'entreprise quant à l'exploitation des résultats et à la propriété industrielle.



Appel à projets « Recherche en santé environnementale » 2012-2013 PARTIE D – INTERET REGIONAL

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU PROJET POUR UN PUBLIC NON-SPÉCIALISTE

Cette présentation (3 pages maximum) doit faire apparaître de manière synthétique et vulgarisatrice :

- les objectifs du projet de recherche,
- son intérêt (par rapport à l'état actuel des connaissances ou aux besoins économiques et sociaux, la valorisation des travaux, le transfert et les applications attendues dont les actions de prévention et les recommandations à destination des acteurs et des réseaux),
- son lien avec une ou plusieurs des thématiques de l'appel à projets régional,
- la méthodologie utilisée,
- la justification des moyens sollicités.

Il est important de rappeler qu'un **réel effort de vulgarisation est demandé** (ce texte doit pouvoir être compris par des non-spécialistes).

Titre du projet de recherche (maximum 120 caractères):	

DESCRIPTION DU PROJET (page 1)	
	88

DESCRIPTION DU PROJET (page 2)	

DESCRIPTION DU PROJET (page 3)	



PARTIE E - PRESENTATION DU PROJET EN VUE D'EXPERTISE

Cette présentation scientifique doit faire apparaître de manière synthétique :

- les objectifs du projet de recherche,
- son intérêt (par rapport à l'état actuel des connaissances ou aux besoins économiques et sociaux, la valorisation des travaux, le transfert et les applications attendues dont les actions de prévention et les recommandations à destination des acteurs et des réseaux),
- son caractère novateur,
- la méthodologie utilisée,
- la justification des moyens sollicités.

Dans ce cadre, vous voudrez bien fournir une description détaillée du projet en le replaçant dans son contexte scientifique (<u>sans dépasser 10 pages</u>, hors références et tableaux). Des publications de toutes origines faisant le point sur la question pourront être citées.

Ce document pourra être envoyé aux experts pour avis.



PARTIE F - ENTREPRISE

Il s'agit de présenter, le cas échéant, la ou les entreprise(s) parties prenantes du projet de recherche. Cette partie doit être remplie par le (ou les) partenaire(s) industriel(s). Si plusieurs entreprises participent au projet, vous déclinerez les renseignements ci-dessous sur autant de pages que nécessaire.

I - IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE

Nom :	
Adresse :	
Effectif:	Forme juridique :
Activité prin	cipale :
Responsab	le du projet de recherche à l'intérieur de l'entreprise :
Nom :	
Titre :	
Téléphone :	
Fax :	
Courriel :	
Je soussign	é,
En qualité d	e,
atteste sur l'	honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce document.
Fait à	le
Nom, préno Signature et	m, fonction cachet de l'entreprise.

II - PARTICIPATION AU PROJET

Il s'agit de présenter de manière synthétique (2 pages maximum) :

- un bref historique de l'entreprise,
- son activité,
- l'intérêt pour l'entreprise à participer au projet de recherche,
- les retombées attendues en terme de développement économique, d'investissement, ...
- un tableau financier présentant l'engagement des dépenses dans le projet (équipements, mise à disposition de personnels,...)



PARTIE G - MOTS-CLÉS - EXPERTISES

Cette partie a pour fonction d'aider à la désignation d'experts. En effet, l'usage de mots clés permet l'utilisation d'outils de recherche informatique pour le repérage de laboratoires travaillant sur des thématiques semblables à celle du laboratoire demandeur. La liste des principales équipes françaises travaillant sur le sujet permet de tester les outils de recherche. Ces informations sont essentielles pour examiner le dossier dans les meilleures conditions.

1. MOTS-CLÉS

Indiquer tout ce qui peut aider à préciser le domaine de recherche du projet présenté.

2. ÉQUIPES FRANÇAISES TRAVAILLANT SUR LE SUJET OU SUR DES THÉMATIQUES SEMBLABLES.

Donner au moins 2 noms avec adresse, téléphone, courrier électronique, etc, afin de pouvoir contacter ces personnes pour une aide éventuelle à la désignation d'experts.

3. ÉQUIPES ÉTRANGÈRES TRAVAILLANT SUR LE SUJET OU SUR DES THÉMATIQUES SEMBLABLES

Voir ci-dessus (idem).

4. EXPERTS SUSCEPTIBLES D'ÉVALUER CE PROJET

Citer 3 à 6 experts, français ou étrangers, susceptibles d'évaluer ce projet. Ces propositions d'experts ne devront pas soulever de conflits d'intérêt (collaborations en cours, compétition directe, appartenance au même laboratoire ou UR).

Nom et Prénom	Discipline	Institution d'appartenance	Courriel	Téléphone

5. LE CAS ÉCHÉANT, EXPERTS À QUI L'ÉVALUATION DE CE PROJET NE DOIT PAS ÊTRE CONFIÉE

Indiquer leurs noms et leurs appartenances, et justifier ces demandes

Nom et prénom	Institution d'appartenance	Motif de refus	

		——————————————————————————————————————	

6. <u>LE PRÉSENT PROJET A-T-IL FAIT OU FAIT-IL L'OBJET D'UNE EXPERTISE ? SI OUI DANS QUEL CADRE ?</u>

